



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 36 – AVRIL 2016



**Pensez à l'écocentre
pour votre ménage
du printemps!**

**LES GROS DÉCHETS SONT LES
BIENVENUS!**

PAGE 10

**Nouveau site Web
du Centre d'action
bénévole**

À VISITER!

PAGE 12

**Début des inscriptions
aux Loisirs d'été
Coaticook**

DEUX FAÇONS DE S'INSCRIRE

PAGE 17

—En—
AVRIL & MAI

Les incontournables

22 avril

DÉBUT DE LA SAISON DE PÊCHE
Petit lac Baldwin

23 avril

HEURE DU CONTE
Bibliothèque Françoise-Maurice
ATELIER PLANÈTE MAMMIFÈRES!
Bibliothèque d'East Hereford

23 avril

CONFÉRENCE DE MYLÈNE PAQUETTE
La Frontalière

27 avril

SOIRÉE 1, 2, 3. GO!
Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

4 mai

CONFÉRENCE DE JEAN ROCHETTE
Bibliothèque Françoise-Maurice

7 mai

HEURE DU CONTE
Bibliothèque de Waterville
Bibliothèque d'East Hereford
Bibliothèque Françoise-Maurice

10 mai

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE COATIC'ART
Bibliothèque Françoise-Maurice

11 mai

DÉJEUNER-CAUSERIE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COATICOOK
Restaurant La Place

Qui sait quoi

ACTI-BUS : 819-849-3024
(Transport adapté, interurbain et collectif)

ACTI-SPORTS
819-849-7016 (Inscriptions)
819-849-9166, poste 247 (Réservation de plateaux)

ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA MRC DE COATICOOK
819-849-4949
(Groupe en défense collective des droits)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
819-849-7011
(Maintien à domicile, cuisine collective, popote roulante, Maison de la famille)

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
819-849-4876
(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK
819-849-9479

MRC DE COATICOOK
819-849-9166
(Culture, loisirs, aménagement du territoire, environnement, abattage d'arbres, prévention incendie, Internet haute vitesse, collectes sélectives)

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES
819-804-1018
(Récupération d'objets)

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
819-849-7716
(Ménage léger, aide aux courses, préparation de repas, travaux lourds, présence-surveillance)

SÛRETÉ DU QUÉBEC
819-849-4813

TRAVAUX PUBLICS COATICOOK
819-849-6331
(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

VILLE DE COATICOOK
819-849-2721
(Culture, loisirs, urbanisme)

Références INTERNET

Trouvez de l'information supplémentaire et la version électronique du *Crieur public* sur les sites suivants :

www.coaticook.ca

www.mrcdecoaticook.qc.ca

Qui se cache derrière le CRIEUR PUBLIC

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Shirley Lavertu
COORDINATION : Sara Favreau-Perreault
RÉVISION : Solutions linguistiques Rouleau
GRAPHISME : Carbone graphique
IMPRESSION ET DISTRIBUTION : Transcontinental



Le CRIEUR PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE DE LA RÉGION DE COATICOOK

Sommaire
N° 36 – AVRIL 2016

3 LA CAUSERIE DES ÉLUS

4 CULTURE

Le livre au centre d'activités amusantes et instructives! 6

7 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

8 ENVIRONNEMENT

Lors du grand ménage, pensez à l'écocentre. 10

11 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

11 INFORMATION CITOYENNE

12 FAMILLES

13 JEUNESSE

Avez-vous une cyberdépendance? 13

14 SÉCURITÉ PUBLIQUE

16 VILLE DE COATICOOK

Les conseillers 16
Qui dit printemps dit extérieur! 17

19 OFFRES D'EMPLOI

21 AVIS PUBLICS



MRC Coaticook
Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour, chers lecteurs et chères lectrices,

Lors de l'écriture de ce mot au début avril, le froid était de retour avec même une bordée de neige! Il ne faut pas désespérer, et j'ose penser que le printemps sera enfin arrivé au moment de la lecture de ce message!

Vous étiez nombreux à participer à la conférence sur les paysages et le patrimoine du 17 mars dernier, organisée par la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook en partenariat avec la MRC de Coaticook. M. Gérard Beaudet, urbaniste émérite et conférencier pour l'occasion, nous a entretenus de divers modèles de mise en valeur de nos paysages, de notre patrimoine religieux et de notre patrimoine bâti. Cette forte participation populaire a permis de constater que les paysages de la région sont importants pour nos citoyens et il est certain que les élus tenteront d'en tenir compte dans leurs décisions futures, évidemment en considérant la disponibilité de nos ressources.

Lors de la consultation citoyenne du 2 mai 2015 qui a mené à déterminer les orientations de développement de la planification stratégique du territoire de la MRC, il avait été convenu que les intervenants du milieu assureraient un suivi de l'avancement des travaux auprès de la population. C'est pourquoi, un an plus tard, on convie les citoyennes et citoyens à une rencontre prenant la forme d'un 5 à 7 au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook le 27 avril prochain. On y fera une mise à jour des travaux réalisés jusqu'à maintenant par les principaux acteurs et ce sera une occasion pour la population de discuter et de donner ses commentaires afin d'orienter la suite des actions. Bienvenue à tous!

Il est encore temps de former une équipe de marche en famille ou avec des collègues de travail pour le Relais pour la vie de Coaticook qui se tiendra le 11 juin 2016 au parc Laurence. Venez marcher pour une bonne cause. Participer à cet événement qui dure toute une nuit apporte beaucoup de satisfaction personnelle et peut réellement améliorer la condition des gens de notre région. Il y a des troupes d'équipe au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook et pour plus d'information, je vous invite à me contacter au 819-658-2175.

Finalement, prenez note que ceci est mon dernier mot du préfet qui sera publié dans *Le Crieur public*. Après trois ans d'existence, votre mensuel va changer quelque peu sa mise en page pour réorganiser la présentation des informations. Vous aurez l'occasion de le remarquer dès l'édition de mai. Ce sera donc une nouvelle page qui vous présentera les nouvelles reliées au monde municipal, tant celles de la Ville de Coaticook et que celles de la MRC. *Le Crieur public* va demeurer un outil important pour la MRC pour informer les citoyens de la région sur tout ce qui se passe dans nos municipalités. Je vous remercie de m'avoir suivi au fil des mois en lisant le mot du préfet et n'hésitez pas à venir discuter avec moi, je demeure toujours ouvert à écouter les commentaires des citoyens et citoyennes de la MRC.

Bon printemps!



VILLE DE Coaticook
Le mot du maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

LE NOUVEAU DIRECTEUR

Comme il a déjà été mentionné dans plusieurs médias, M. Vincent Tanguay a été remplacé par M. François Fréchette à titre de directeur général de la Ville de Coaticook. M. Fréchette est avantageusement connu dans la région en raison des postes qu'il a occupés au Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook et à la Ville de Waterville. Je l'ai moi-même beaucoup côtoyé lorsqu'il occupait un poste à la Conférence régionale des élus. Il travaille à la Ville de Coaticook depuis le début avril. La transition s'est faite en douceur et M. Fréchette a déjà bien repris une grande partie des dossiers. En mon nom et celui des membres du conseil, je lui souhaite la bienvenue.

NOS CHERS BÉNÉVOLES!

La semaine dernière était celle du bénévolat. Nous le disons souvent et je le répète, sans le travail des nombreux bénévoles, la Ville de Coaticook n'aurait pas le même visage. Partout, on peut remarquer l'importance du travail bénévole : culture, sport, loisirs, communautaire et j'en passe. Lors de la belle soirée organisée par le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, la Ville de Coaticook a honoré quatre bénévoles : Mmes Carmen Michaud et Éliette Dubé-Ross ainsi que MM. Ghislain Royer et Paul-Émile Thibeault. Ces quatre personnes ainsi que Mme Lorraine Sharpe seront décorées de la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec lors d'une cérémonie qui se tiendra à Sherbrooke le 24 avril prochain. La feuille de route de l'implication bénévole de ces gens est remarquable. Je suis très fier de voir que le travail qu'ils accomplissent depuis plusieurs dizaines d'années est souligné de cette façon. Merci à vous, mais également à tous les bénévoles.

LES RUES, LES ROUTES ET LES CHEMINS

On espère toujours que le printemps va finir par s'installer pour de bon! Les acériculteurs profitent bien de cette température, mais on a hâte au retour des beaux jours de soleil! Le nettoyage des routes et des rues est commencé depuis quelques semaines. La météo que l'on connaît fait en sorte que les travaux avancent moins vite qu'on le souhaiterait. Je vous demande d'être patients. C'est la même chose sur les chemins ruraux. Les périodes successives de gel et de dégel ont considérablement abîmé les chemins. Il est trop tôt pour réparer les chemins ruraux ainsi que les rues. Il faudrait reprendre de façon successive les travaux, puisque la température ne nous permet pas encore de faire de bons travaux durables.

Je fais donc appel à votre patience, et soyez assurés que du moment que nous le pourrons, les travaux seront rapidement exécutés.



38^e Souper au steak
CHEVALIERS DE COLOMB DE COATICOOK
Conseil 2106

Le samedi 21 mai 2016 aura lieu le 38^e Souper au steak des Chevaliers de Colomb de Coaticook du Conseil 2106, au Centre récréatif Gérard-Couillard.

Avec les années, ces soupers-bénéfiques ont permis d'amasser plus de 250 000 \$ qui ont été par la suite distribués dans la communauté coaticookoise, dont la Fête de la famille de la MRC de Coaticook, la Fondation du CSSS de la MRC-de-Coaticook, la Fondation La Frontalière et le Collège Rivier de Coaticook.

En 2015, étant un des partenaires de la Fête de la famille de la MRC de Coaticook, nous avons distribué pour une valeur de 4 000 \$ en bons d'achat de Rues principales.

Le souper du **21 mai** sera suivi d'une **soirée dansante**. Le coût du billet est de **50 \$**.

Pour information et réservation, veuillez contacter **Mario Bernier** au **819-849-7453**.



Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque



COUPS DE CŒUR d'avril



La bête à sa mère
David Goudreault



La bibliothèque des cœurs cabossés
Katarina Bivald



Demain est un autre jour
Lori Nelson Spielman



Dark Secrets
Michael Hjorth et
Hans Rosenfeldt



Machine God
Jean-Jacques Pelletier



Des papillons pis de la gravité
Alexandra Larochelle

LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

La boutique est ouverte **tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30**, au sous-sol de la bibliothèque. Venez découvrir notre vaste choix de livres usagés en très bon état. Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque et au Parc de la Gorge de Coaticook.

Info : Philippe Marcoux, 819-849-4013, poste 106
bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins
auxvieuxbouquins.webs.com

Activités à venir

- **Samedi 23 avril à 10 h** : Heure du conte avec Caroline
- **Mardi 26 avril à 19 h** : Atelier *Sensibilisation générale au TDAH*, en partenariat avec la Maison de la famille de la MRC de Coaticook (**entrée gratuite**)
- **Mercredi 4 mai à 13 h 30** : Club de lecture
- **Samedi 7 mai à 10 h** : Heure du conte avec Caroline

Société d'histoire de Coaticook



Le prochain déjeuner-causerie aura lieu le **mercredi 11 mai à 9 h** au restaurant La Place de Coaticook. Le sujet et le conférencier restent à déterminer. Ils seront annoncés sur notre site Internet et notre page Facebook.

Notre nouvelle exposition portant sur les figures marquantes de l'histoire de Coaticook est presque prête! Surveillez la prochaine annonce dans votre journal et notre page Facebook pour plus de détails.

Le **livre populaire du 150^e anniversaire** de Coaticook est maintenant en vente pour la modique somme de **25 \$** à la Société d'histoire.



Vous avez des trésors d'archives personnelles ou institutionnelles ou des photos anciennes dont vous ne savez que faire : pensez à la Société d'histoire au lieu de les jeter!

Pour plus d'information, consultez notre site Internet au societehistoirecoaticook.ca, notre page Facebook au facebook.com/histoirecoaticook ou téléphonez-nous au 819-849-1023.



Assemblée générale annuelle de Coatic'Art

Mardi 10 mai, 19 h
Salle d'animation de la bibliothèque
Française-Maurice (2^e étage)

MUSÉE BEAULNE

La communauté coaticookoise à travers les guerres

DU 17 AVRIL 2016 AU 22 JANVIER 2017



La Première Guerre mondiale ou Grande Guerre ainsi que la Seconde Guerre mondiale, qui est en fait un prolongement de la Grande Guerre, sont actuellement commémorées un peu partout au Canada. Ce faisant, un coup d'œil sur l'histoire de la localité nous a persuadés que nous ne pouvions pas rester en marge de cette vague de commémoration. En effet, des fils et des filles de Coaticook ont participé aux deux guerres mondiales, que ce soit en allant au front ou en soutien aux troupes. Il y a eu certes des morts, mais également de hauts faits d'armes. Tout ceci a eu un impact sur les familles et l'ensemble de la communauté locale. De plus, des secteurs d'activité tels que l'agriculture et l'industrie ont connu une évolution à l'occasion de ces conflits mondiaux. Il en est de même pour la vie sociale, dont les mutations sont devenues irréversibles, à l'image de l'amélioration de la condition féminine et de l'élan de solidarité manifesté pendant ces périodes difficiles et qui a perduré jusqu'à aujourd'hui. Le secteur culturel n'est pas en reste, dans la mesure où ses acteurs ont joué leur partition au travers de ces guerres mondiales et continuent d'ailleurs de la jouer.

Toute cette histoire, dont l'importance n'est plus à démontrer, a été jusque-là très peu évoquée. Il était donc plus que judicieux de la reconstituer et de la diffuser. Le Musée Beaulne bénéficie pour ce faire du partenariat de la Société d'histoire de Coaticook et de la Légion canadienne (filiale 26).

Hormis l'exposition proprement dite qui est accompagnée d'une version virtuelle consultable sur le site Internet du Musée, le présent projet comprend un film documentaire de témoignages et un livre.

Nous remercions le Fonds communautaire de commémoration des guerres mondiales du Patrimoine canadien pour son aide financière. Notre gratitude va également à la compagnie Les Tissus Geo Sheard ltée pour sa commandite.

Couleur ou noir et blanc

DE LJUBOMIR IVANKOVIC

DU 24 AVRIL AU 29 MAI 2016

Ljubomir Ivankovic est issu de la tradition des écoles européennes des Beaux-Arts, d'où sa maîtrise de toutes les disciplines des arts plastiques ainsi qu'une approche professionnelle et dévouée à son métier qu'il enrichit de sa sensibilité personnelle. Le résultat est une carrière qui progresse depuis quarante ans. Aujourd'hui, il s'est principalement tourné vers la peinture à l'huile, d'un trait précis et d'une technique juste, en s'exprimant par la figuration d'une manière plutôt surréaliste. La composition élégante et équilibrée de ses toiles est à la base de son style, mais les formes volumineuses, une très riche palette et le rôle qu'il accorde à la lumière font aussi partie de sa signature.

Inspiré par le quotidien tout en le transcendant, il peint le corps humain et le portrait, le paysage, la nature morte et l'intérieur. L'étonnante vitalité de ses œuvres provient surtout de leurs couleurs éclatantes et de la lumière que l'artiste utilise comme un pont ou un passage entre la réalité et l'imaginaire. Les œuvres qu'il donne à voir trouvent ainsi leur place, d'un côté dans la grande lignée de la peinture classique, et de l'autre, dans la peinture moderne et dans l'art contemporain.



Originaire de l'ex-Yougoslavie, Ljubomir Ivankovic vit et travaille à Montréal. Titulaire d'une maîtrise en Beaux-arts et Arts appliqués de l'Université de Belgrade (ex-Yougoslavie), il a réalisé de nombreuses expositions solos et collectives, ce qui lui a valu plusieurs prix et distinctions. Il est en outre membre de plusieurs associations nationales et internationales d'artistes professionnels : Conseil québécois de l'estampe, ULUS, ULUPUDS et RAAV.

Attache ton tablier!

COLLECTION DU MUSÉE BEAULNE

DU 24 AVRIL AU 23 OCTOBRE 2016

On peut affirmer que les premiers tabliers datent de l'époque médiévale et de la Renaissance, portés par des travailleurs, des hommes et des femmes dans leur vie quotidienne. La rareté des moyens et des tissus à ces époques ne laissait aucune place à la recherche d'esthétique. Le port du tablier demeure une nécessité durant les siècles qui suivent étant donné que son but est de couvrir le vêtement afin de ne pas le salir et que la plupart des gens n'ont pas les moyens de posséder plusieurs vêtements. C'est à partir des années 1940-1950 qu'il devient populaire. Il est alors fait de différents types de tissus, surtout de coton, et agrémenté de poches et de bordures. Les tabliers de fantaisie sont garnis de dentelle et de « ric-rac » (bordure mince avec motif en « V »). Aujourd'hui, l'on porte des tabliers non seulement parce qu'ils sont pratiques, mais également parce qu'ils sont à la mode. Hormis l'usage domestique, artistes, jardiniers, commerçants, boulangers, cuisiniers et bien d'autres catégories socioprofessionnelles portent des tabliers.



La présente exposition a le mérite de révéler la grande diversité que recouvre ce type de vêtement. Toutes les pièces présentées sont issues de la collection du Musée Beaulne.

Le livre au centre d'activités amusantes et instructives!

CHRONIQUE CULTURELLE

Par Sylvie Masse

Agente de développement culturel

En 2016, le tiers du financement accordé au secteur culturel de notre territoire, par les ententes de développement culturel conclues entre le ministère de la Culture et des Communications, la MRC et la Ville de Coaticook, est injecté dans diverses activités auxquelles l'ensemble de la population aura accès. Le gouvernement vise ainsi à accroître le soutien à la promotion et à l'animation du livre et de la lecture. Ces activités seront principalement réalisées dans les bibliothèques de vos municipalités. Trois activités sont programmées en avril et mai. Grâce à ce financement, la bibliothèque de Waterville offre une série d'heures du conte avec Marise Robillard, dont la prochaine se tiendra le samedi 7 mai. Le samedi 23 avril, la bibliothèque d'East Hereford présentera *Planète mammifères!*, où les enfants âgés de 5 à 12 ans

partiront à la découverte d'animaux qui vivent dans le désert ou en milieu polaire, et le 7 mai, Rachel Rouleau y animera une heure du conte pour les tout-petits. D'autres activités seront annoncées sur les sites des différentes bibliothèques et municipalités, soyez à l'affût des nouvelles!

Également dans l'objectif de promouvoir la lecture, le comité socioculturel 0-5 ans de la MRC, composé de parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans et d'intervenants du milieu culturel de la MRC, souhaite mettre les tout-petits au cœur de la culture. Déjà se profile l'été, et avec lui reviendront les Contes de la fontaine. Cette année, les membres du comité interpellent les aînés pour une participation de toute sorte, que ce soit pour lire un conte ou pour animer une activité de bricolage ou de jeu à la suite des contes. Le comité invite les aînés qui souhaitent participer à donner leur nom et leurs coordonnées en laissant un message au 819-849-7083, poste 228 ou par courriel à culture@mrcdecoaticook.qc.ca.

Subvention à la restauration du patrimoine religieux... admissible même si le culte n'est plus offert!

Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) permet aux municipalités, aux organismes et aux propriétaires privés d'avoir accès au financement à la restauration des biens immobiliers à caractère religieux (volet 1) même si le culte n'est plus offert. Comme mentionné sur le site du CPRQ, « sont admissibles à titre d'immeubles du patrimoine à caractère religieux (églises et presbytères), tous les édifices à caractère religieux construits avant 1975 qui ont une valeur patrimoniale reconnue en vertu du registre prévu à l'article 5 de la *Loi sur le patrimoine culturel* », soit cités par la Municipalité en vertu de la *Loi*, et les églises « dont la valeur patrimoniale a été déclarée incontournable (A), exceptionnelle (B) ou supérieure (C) en vertu de l'*Inventaire des lieux de culte du Québec (ILCQ)* ».



Mai au Pavillon, mais il y a de tout!

Une panoplie de spectacles divertissants et intéressants en avril et mai, mais il ne faut pas les manquer!

Débutons avec le **22 avril**, où **Betty Bonifassi** nous attend. Bien connue pour sa participation aux projets *Les triplettes de Belleville*, *DJ Champion* et *Beast*, Betty Bonifassi nous présente enfin son premier album éponyme. Le projet se veut une relecture contemporaine des chants d'esclaves du début du 20^e siècle. Avec sa voix incomparable, l'artiste produit un amalgame d'électro et de rock. Le groove de son complice J.-F. Lemieux met en évidence l'immense talent de la chanteuse. Un spectacle où les pensées et l'émotion seront présentes.



Par la suite, le **29 avril**, le Pavillon des arts et de la culture accueillera **Philippe Brach**. Fort d'une tournée l'ayant mené aux quatre coins du Québec avec son premier opus, *La Foire et l'ordre*, le Saguenéen sacré grand gagnant des Francouvertes 2014 présente un nouveau spectacle intitulé *Portraits de famine*. S'il propose des chansons douces et intimes, Brach conserve son univers folk-rock complètement éclaté à l'intérieur duquel il ne masque pas les imperfections. Et c'est accompagné de trois musiciens qu'il nous offre sa folie brute qui a déjà séduit public et critiques.



Le **8 mai** nous apporte un **café-concert** avec l'ensemble **Bataclan**, qui présente *Dandy*. Ce trio audacieux est formé de trois musiciens : la très connue **Catherine Perrin**, animatrice à la première chaîne de Radio-Canada, qui sera au clavecin, le bassoniste **Mathieu Lussier**, ainsi que **Denis Plante** au bandonéon. Le trio Bataclan offre un spectacle qui plonge l'auditoire dans l'atmosphère de fin d'époque qui régnait au tournant du 20^e siècle à Paris, Londres et Berlin. Composé d'œuvres originales qui rendent hommage à des dandys célèbres, ce spectacle original et recherché, aux arrangements de classiques taillés sur mesure, et ponctué de commentaires humoristiques vous fera assister à une rencontre improbable et captivante entre un basson, un bandonéon et un clavecin.



Les Enfantastiques seront présentés les **13 et 14 mai à 19 h 30**. Ce formidable spectacle nous proposant des performances différentes de jeunes de la région nous revient cette année avec nulle autre que **Patricia Désorcy** à l'animation. **Valérie Bergeron** aura tout mis en œuvre pour monter cette soirée sous le thème *Le réveil des talents*. Les jeunes artistes viendront tour à tour montrer leur talent dans la discipline de leur choix. Nous pourrons donc les voir en chanson, danse, théâtre, humour, poésie ou musique. Il est toujours formidable de les voir se dépasser.

Les **19, 20 et 21 mai**, place au théâtre avec **Les Scèneux du Pavillon**. Cette troupe de théâtre amateur, bien de chez nous, présente cette année *Hantez, faites comme chez vous*, une comédie épouvantablement drôle qui se déroule dans un manoir hanté par les ancêtres du propriétaire, Edgar Grandmaison. À son décès, celui-ci veut léguer son manoir à son épouse seulement si celle-ci peut prouver qu'elle n'a jamais trompé son mari. L'inspecteur Gaétan Tanguay devra faire la lumière sur les agissements de Mme Grandmaison avant que ne soit exécuté le testament. Les nombreux protagonistes, fantômes ou vivants, viendront mettre leur grain de sel afin de mener à bien (ou non) l'enquête. Le pauvre Edgar pourra-t-il reposer en paix? Le texte et la mise en scène sont de **Stéphane Baillargeon**. Une pièce pour vous faire frissonner un peu et rire beaucoup.



Semaine de l'image corporelle à l'école secondaire La Frontalière

Réfléchir et agir pour être en santé et se sentir bien

Tout au long de cette semaine et au cours de la semaine suivante, les élèves du premier cycle ont eu l'occasion de s'informer et de réfléchir sur leurs habitudes de vie, leurs valeurs et l'impact des médias sociaux sur leurs perceptions. En effet, Francine Therriault, infirmière, et Sophie Langlois, psychologue, ont animé une série d'ateliers dans chacun des groupes du cours *Éthique et culture religieuse*.

Élaborés par l'Alliance sherbrookoise pour des jeunes en santé, ces ateliers portent sur les valeurs à prioriser, sur les préjugés et les stéréotypes, ainsi que sur la définition de la beauté. Arrimage Estrie et le CSSS ont aussi été présents à La Frontalière afin de sensibiliser les jeunes à ces sujets qui les touchent tous de très près.

Jimmy Sévigny, motivateur, entraîneur et coach de vie bien connu, a livré un fort message aux élèves rassemblés à la place publique le mercredi 16 mars. Invité dans le cadre de la Semaine de l'image corporelle, il a raconté son cheminement, de son enfance jusqu'à la fin de son adolescence, alors qu'il était aux prises avec un important problème d'obésité morbide.

Pesant déjà 250 livres à 11 ans, il a été victime des railleries quotidiennes de ses pairs et même de

certains membres de sa famille. À la fin de ses études secondaires, il faisait osciller la balance à plus de 400 livres et il était passé de victime d'intimidation à intimidateur lui-même. Un arrêt cardiaque à 19 ans aura été l'élément déclencheur d'une prise en main de sa santé physique, psychologique et professionnelle.

Pendant son témoignage, il a encouragé les jeunes à se fixer des objectifs réalistes, à s'entourer de gens positifs et, surtout, à garder le cap malgré les difficultés. S'adressant aux élèves sur un ton humoristique, il a tout de même insisté sur le fait qu'ils devaient faire très attention à ce qu'ils disent aux autres. Une taquinerie qui semble inoffensive devient toxique lorsque répétée ad nauseam tout au long de la journée. Jimmy a expliqué l'importance de ce message en expliquant aux filles et aux garçons devant lui qu'il ne pouvait pas changer son passé d'intimidateur, mais qu'il pouvait travailler à contrer ce phénomène aujourd'hui et dans l'avenir.

Bref, ce conférencier, qui a réussi à perdre 300 livres en quatre ans et qui a complété une course IRONMAN à l'âge de 33 ans, a livré un message d'espoir, d'encouragement et de persévérance aux étudiants, tout en faisant la promotion de l'activité physique et des saines habitudes de vie.



Images : Dany Coulombe

Semaine nationale de la santé mentale du 2 au 8 mai 2016

Cette année, dans le cadre de la 65^e Semaine nationale de la santé mentale, l'Association canadienne pour la santé mentale vous invite à découvrir 7 astuces pour être bien dans sa tête.

- Être en mesure de reconnaître ses forces est le premier pas à faire pour favoriser une bonne santé mentale. Par la suite, accepter ses limites participe grandement à reprendre du pouvoir sur sa vie.
- Expérimenter et explorer différentes perspectives aide à surmonter les obstacles.
- Faire ses choix en toute liberté en fonction de ses besoins. Prendre des initiatives et assumer ses choix permet de développer plaisir et motivation.
- Oser faire de nouvelles rencontres, s'entourer de relations bienveillantes et enrichissantes. Bâtir des relations respectueuses et stimulantes contribue au sentiment d'appartenance.
- Prendre des risques, tirer profit de ses expériences et en faire bénéficier les autres. Apprécier le bon côté des choses et s'engager socialement.
- Accueillir ses émotions, les comprendre pour mieux s'orienter et les exprimer. Par la suite, être à l'écoute de soi et des autres favorise la collaboration.
- Faire place à ce qui nous fait du bien. Décompresser, échanger, se former améliore la vitalité.

Vous souhaitez en connaître un peu plus sur les 7 astuces pour être bien dans sa tête? Nous vous invitons à consulter le site Internet du Mouvement Santé mentale Québec : mouvementsmq.ca/campagnes/campagne-2016-2017/en-bref.

l'Éveil Ressource communautaire en santé mentale

Venez rencontrer

M. Jean Rochette, psychologue et auteur du livre *Faites exploser vos couleurs*, qui sera le thème d'une conférence de 30 minutes, suivie d'une période de questions.

Vous aurez également la chance d'admirer des œuvres réalisées dans le cadre des ateliers de création de L'Éveil, ressource communautaire en santé mentale.

Lieu :

Bibliothèque Françoise-Maurice
34, rue Main Est, Coaticook

Date :

Le mercredi 4 mai 2016, de 17 h à 19 h





Secteur Coaticook

819-849-4876, poste 57299

Rappel : collecte de soutiens-gorge pour la cause du cancer du sein!

Nourri-Source Coaticook sollicite votre collaboration afin de l'aider à soutenir la recherche contre le cancer du sein.

COMMENT CONTRIBUER?

Venez déposer vos soutiens-gorge dans les boîtes prévues à cet effet **avant le 20 mai**

- au CSSS de la MRC-de-Coaticook dans la salle d'attente du CLSC;
- à la boutique Les beautés cachées située au 71, rue Wellington à Coaticook.

Pour chaque soutien-gorge amassé, 1 \$ sera remis à la Fondation du cancer du sein du Québec.

OBJECTIF : 1 000 \$!

ENVIRONNEMENT

Propriétaire de puits?



C'est votre responsabilité de vous assurer de la qualité de votre eau potable afin de prévenir les problèmes de santé

Que faut-il faire analyser?

LES BACTÉRIES* : ANALYSER AU MOINS 2 FOIS PAR ANNÉE

- Risque de nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre.
- Présence causée par l'activité humaine et animale.

*L'analyse inclut les coliformes totaux et fécaux, *E. coli*, entérocoques et colonies atypiques.

LES NITRATES : ANALYSER 1 FOIS PAR ANNÉE

- Diminuent le transport d'oxygène dans le sang. Les femmes enceintes et les nourrissons sont plus vulnérables.

- Présence due aux activités agricoles et aux fosses septiques.

L'ARSENIC : ANALYSER AU MOINS 1 FOIS

- Substance cancérigène, naturellement présente dans le sol, **particulièrement en Estrie et dans l'est de la Montérégie.**

Quand?

Au printemps et à l'automne (en période de dégel ou de fortes pluies) ou si votre eau a changé d'aspect, de goût ou d'odeur.

Où?

Dans un laboratoire accrédité par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Certains laboratoires offrent aussi la possibilité de commander une trousse d'analyse et de la faire livrer chez vous. Des coûts peuvent y être associés.

Pour plus de détails sur les analyses à réaliser, les laboratoires accrédités, la signification des résultats obtenus, les effets à la santé et les solutions possibles s'il y a contamination, nous vous invitons à consulter :

« La qualité de l'eau de mon puits » sur le site du MDDELCC : mdelcc.gouv.qc.ca

« Eau potable » du site du CIUSSS de l'Estrie CHUS : santeestrie.qc.ca

Si vous soupçonnez des problèmes de santé liés à la qualité de votre eau, communiquez avec Info-Santé 8-1-1.

LE SAVIEZ-VOUS?

Votre eau peut être claire, inodore et agréable à boire, mais contenir des bactéries et des produits chimiques pouvant affecter votre santé. Les dispositifs de traitement souvent installés pour améliorer l'apparence de l'eau (ex. : adoucisseur, filtre au charbon actif, filtre au sable vert) n'éliminent pas les principaux risques à la santé.

Baril récupérateur d'eau de pluie ou composteur domestique à 30 \$

Le Fonds Éco IGA distribuera des barils récupérateurs d'eau de pluie et des composteurs domestiques.

Pas moins de 70 articles (barils et composteurs) seront disponibles au **IGA Coaticook au coût de 30 \$ chacun.**

Une inscription en ligne est obligatoire pour courir la chance de se procurer un baril ou un composteur. Une seule inscription par adresse municipale est autorisée. **Inscrivez-vous entre le 25 avril et le 16 juin 2016** sur le site suivant : jourdelaterre.org/cle-en-main-2016.

S'il y a plus de 70 inscriptions dans un magasin, il y aura un tirage au sort électronique afin de déterminer les inscriptions retenues, après quoi un courriel sera envoyé à tous les participants pour les informer du résultat du tirage. La date de distribution prévue est le 30 juin 2016 de 16 h à 19 h, au IGA Coaticook.



Dans le cadre de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
de la Ressourcerie des Frontières

JACQUES CLOUTIER

JARDINIER DE POTENTIELS

Apprenez à bien préparer le terrain pour votre croissance personnelle et professionnelle grâce aux conseils du formateur-coach




28 AVRIL
5@7
MAGASIN MAGOG
494, RUE PRINCIPALE O

RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES

Information et inscription :
819 804-1018
info@ressourceriedesfrontieres.com

Attention!

BAC BRUN = MATIÈRES COMPOSTABLES SEULEMENT

LES MATIÈRES SUIVANTES SONT STRICTEMENT INTERDITES :

- Le verre (ex. : bouteilles et pots)
- Le métal
- Les sacs oxo ou biodégradables
- Toutes matières plastiques

Un bon tri à la source permet de vous remettre un compost de qualité!



Info :
819-849-9479

Programme Rénovert

Vous pouvez obtenir un crédit d'impôt de 20 % pour la réalisation de travaux écoresponsables.



RÉNOVERT

NOUVEAU CRÉDIT
D'IMPÔT DE 20 %
POUR LA RÉNOVATION

Québec 

Les principaux travaux reconnus sont les suivants :

- Isolation et étanchéisation de la maison, dont l'installation de portes et fenêtres et l'installation d'un toit vert ou blanc;
- Système de chauffage, climatisation, ventilation, chauffe-eau;
- Conservation et qualité de l'eau (sauf pour les chalets), incluant les installations septiques;
- Décontamination du sol;
- Autres dispositifs d'énergie renouvelable.

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qualifié. Ce programme est en vigueur du 17 mars 2016 au 1^{er} octobre 2017. Pour plus de détails, consultez le site revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert.

Lors du grand ménage, pensez à l'écocentre

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT
 Par Monique Clément
 Chargée de projet, Matières résiduelles

Un écocentre est un endroit où les gens peuvent apporter les matières récupérables qui ne sont pas acceptées dans les bacs de recyclage ou de compostage. On peut y déposer le bois, les branches, les métaux, les matériaux de construction, triés ou non, et bien plus. Des frais s'appliquent pour la valorisation de certaines matières; le tableau suivant en dresse la liste.

TYPE DE MATIÈRE	TARIF 2016
Matériaux de construction mélangés	150 \$ / tonne
Bardeaux d'asphalte	80 \$ / tonne
Agrégats : béton, brique, pierre	Gratuit
Bois contaminé (peint, traité)	Gratuit pour les citoyens 80 \$/tonne (entrepreneurs, commerces, etc.)
Métaux	Gratuit
Branches	Gratuit
Feuilles mortes et résidus de jardin	Gratuit
Peintures et contenants de peinture	Gratuit
Huiles usées, filtres et contenants	Gratuit
Bonbonnes de propane	Gratuit
Piles	Gratuit
Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents	Gratuit



Les matériaux apportés à l'écocentre seront acheminés chez différents recycleurs afin d'être valorisés ou recyclés. Par exemple, les branches seront broyées et serviront de matières structurantes dans le compost; le bois peint ou traité sera envoyé vers une usine de cogénération où il sera utilisé comme source d'énergie; les matériaux de construction pêle-mêle seront envoyés dans un centre de tri des matériaux secs où ils seront valorisés à plus de 85 %.

OÙ ET QUAND?

L'écocentre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook est situé au **1095, chemin Bilodeau à Coaticook**. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30 et le samedi matin de 8 h à 11 h 30 (à compter de juin). Pour plus d'information, contactez la Régie au **819-849-9479** ou consultez son site Internet enfouissementcoaticook.com.

AUTRES RESSOURCES UTILES POUR LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS

Ressourcerie des Frontières
177, rue Cutting, Coaticook, 819-804-1018

Matières acceptées : meubles, électroménagers, appareils électriques ou électroniques, équipements de sport, jouets, accessoires de cuisine et de décoration. Bref, tout ce qui se trouve dans votre maison, quel qu'en soit l'état. Apportez le tout directement ou appelez pour une collecte à domicile.

Collecte de résidus domestiques dangereux :
Samedi 4 juin 2016, de 9 h à 15 h
Ateliers municipaux, 77, avenue de la Gravière, Coaticook

Matières acceptées : peinture, vernis, solvants, bonbonnes de propane, aérosols, produits de piscine, huiles et filtres usés, piles, batteries, équipement électronique, fluorescents et ampoules fluocompactes.

Bottin des récupérateurs :
 Pour plus d'information, consultez le bottin de la MRC de Coaticook en vous rendant au mrcdecoaticook.qc.ca, sous l'onglet « Les services », puis « Matières résiduelles ».

Programme RénoRégion

Jusqu'à 12 000 \$ d'aide financière pour réparer votre maison

La MRC de Coaticook gère un nouveau programme d'amélioration de l'habitat financé par les gouvernements provincial et fédéral.

Ce programme vise à aider financièrement les propriétaires à revenu faible ou modeste, en milieu rural, à effectuer les réparations essentielles à leur résidence principale. L'aide accordée peut atteindre 95% des coûts des travaux admissibles, jusqu'à concurrence de 12 000 \$.

VOICI LES PRINCIPAUX CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Votre maison, excluant le terrain, est évaluée à 100 000 \$ ou moins d'après votre compte de taxes foncières de 2015 (valeur uniformisée);
- Votre revenu familial de 2015 est peu élevé (voir tableau ci-dessous);
- Votre maison a besoin de réparations importantes, d'au moins 2000 \$;
- Vous êtes propriétaire-occupant d'une maison unifamiliale (ou duplex);
- Vous n'avez pas bénéficié du programme RénoVillage au cours des 10 dernières années ou du programme de réparation d'urgence (PRU) au cours des 5 dernières années.

NOMBRE DE PERSONNES	REVENU
1-2 (couple)	31 000 \$ (ou moins)
2-3	37 000 \$ (ou moins)
4-5	41 500 \$ (ou moins)
6	50 500 \$ (ou moins)

Si vous remplissez les conditions mentionnées ci-dessus, nous vous invitons à contacter notre inspecteur accrédité, M. Pierre Laliberté, au 819-346-3772 ou par courriel au pierre.lalibert6@videotron.ca.



Soirée 1, 2, 3. GO!

Promesse faite, promesse tenue.

Lors de la consultation citoyenne J'ai des idées. 1, 2, 3. GO! tenue le 2 mai 2015 à l'école secondaire La Frontalière, le président de la Table de concertation régionale (TCR), M. René Larochelle, a fait la promesse aux participants de la journée d'effectuer annuellement le suivi des réalisations du Plan de développement régional 2015-2020 du territoire de la MRC de Coaticook. Eh bien, les deux coprésidents, **M. René Larochelle** et **Mme Sonia Montminy**, ainsi que tous les représentants de secteur de la TCR ont voulu tenir promesse.

Presque un an s'est écoulé depuis que la population a exprimé ses besoins, ses idées et ses aspirations pour le développement de la région. Le temps est maintenant venu d'expliquer aux citoyens, aux intervenants et aux élus les actions réalisées en lien avec le nouveau plan de développement régional, lancé le 22 octobre dernier.

En plus de vous présenter ce que la région est en mesure de réaliser en travaillant en concertation, ce sera également l'occasion, pour vous, de poser vos questions et de donner votre opinion. Le **mercredi 27 avril de 17 h à 19 h**, au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook, ce sera une soirée 1, 2, 3. GO! à ne pas manquer! Prenez le relais et acceptez l'invitation lancée par toute la TCR.

Nous vous demandons de confirmer votre présence à la Soirée 1, 2, 3. GO! auprès de Mme Marie-Hélène Théberge au 819-849-3083, poste 123 ou à agentededev@sadccoaticook.ca. Serez-vous du nombre? Bienvenue à toute la population.

« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »
- Henry Ford



INFORMATION CITOYENNE

Conférence de Mylène Paquette

Dans le cadre du Congrès du district U4 qui aura lieu à Coaticook, le Club Lions de Coaticook invite la population à la conférence de **Mylène Paquette**. Elle fut la première personne d'origine nord-américaine à franchir à la rame, en solitaire, l'océan Atlantique Nord, d'ouest en est.

La conférence aura lieu à la polyvalente La Frontalière, le **samedi 23 avril à 21 h**.

Le coût des billets est de **25 \$**. Ceux-ci seront en vente chez Gérin, Custeau et Francoeur notaires, au 38, rue Child à Coaticook.



Course Unis pour la cause 2016

Nous vous attendons en grand nombre sur la ligne de départ le **29 mai** prochain afin de venir en aide à **Hélène Rivard**, atteinte de la sclérose en plaques depuis trois ans. L'argent amassé servira à faire l'achat d'un fauteuil élévateur d'escalier pour sa demeure.

Tous les parcours se dérouleront sur le territoire de Waterville. Notre enthousiasme est grand et les objectifs de ce rassemblement sont nombreux : impliquer la communauté, améliorer la forme physique des participants, faire connaître les citoyens et notre ville, donner de la visibilité aux commanditaires participant au projet et améliorer la qualité de vie d'une personne de notre communauté.

NOUS VOUS ATTENDONS EN GRAND NOMBRE!

Chandails pour toutes les personnes inscrites avant le 30 avril!
Remise des dossards Au sous-sol de l'église catholique

- 28 mai, de 18 h à 21 h ;
- 29 mai, de 7 h à 8 h ;

Une collation sera offerte à tous les participants!

Tous les profits amassés serviront à l'achat d'une chaise élévatrice d'escalier afin d'améliorer la qualité de vie d'Hélène Rivard, atteinte de la sclérose en plaques, qui relève tous les jours de sa vie de grands défis.

Note : Aucun animal n'est permis sur le site.

Nouveauté cette année! Vous souhaitez être commandité par vos proches? Rendez-vous sur la plateforme Web de dons et commandites : unispourlacause.generosa.ca

generosa

HEURES DE DÉPART	DISTANCES	TARIFS (AVANT 30 AVRIL)
8 h 30	11 km	46 \$
8 h 35	7 km (course ou marche)	30 \$
8 h 50	3 km (course ou marche)	20 \$
OUVERT AUX ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS		
10 h 20	1 km	10 \$
COURSE DE POMPIERS		
10 h	1 km	20 \$

Note : Il y aura une hausse des tarifs pour les inscriptions faites du 30 avril au 29 mai inclusive-ment. (Voir les tarifs applicables sur : evenement.sportchrono.com).

INSCRIPTION

En ligne sur le site :

evenement.sportchrono.com

Hôtel de ville de Waterville

- Voir heures d'ouverture : waterville.ca
- Jeudi 28 avril, de 18 h 30 à 21 h

Sous-sol de l'église catholique
dimanche 29 mai, de 7 h à 8 h
(aucune inscription ne sera prise après 8 h)

Info : Véronique Bais, **819-837-1188**

Isabelle Carbonneau, Janic Mimeault et Annie Letendre : unispourlacause@hotmail.com

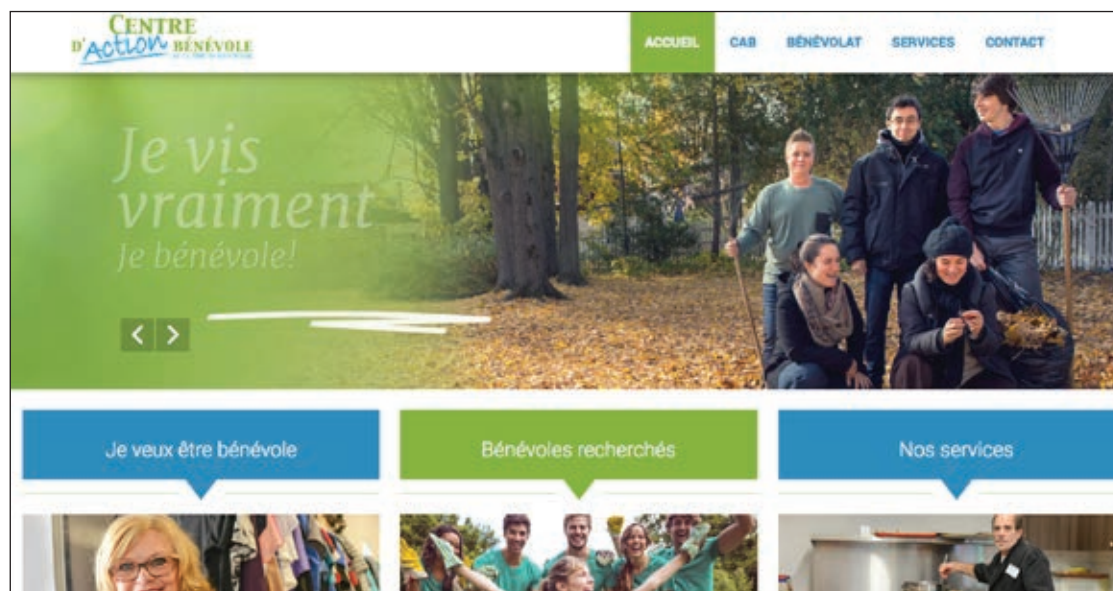
Suivez-nous sur  et waterville.ca

**CENTRE
D'Action BÉNÉVOLE**
DE LA MRC DE COATICOOK

NOUVEAU SITE INTERNET cabmrccoaticook.org

Vous pourrez dorénavant accéder à tous les renseignements nous concernant depuis votre ordinateur, mais aussi à partir de votre cellulaire ou de votre tablette électronique.

Vous y trouverez également les dernières offres de bénévolat du CAB et d'organismes partenaires.



CUISINES COLLECTIVES AUX P'TITS OIGNONS *Activités de mai*

CUISINE PARENTS-ENFANTS

Mercredi 18 mai, de 9 h à 12 h

Gratuit

CUISINE INTERNATIONALE DE JOUR

Mercredi 11 mai, de 10 h à 13 h

Les participants cuisineront ensemble leur dîner, qu'ils mangeront par la suite. 5 \$ par personne.

CUISINE INTERNATIONALE DE SOIR

Mardi 10 mai ou vendredi 27 mai, de 17 h 30 à 20 h

Les participants cuisineront ensemble leur souper, qu'ils mangeront par la suite. 5 \$ par personne.

Une halte-garderie est offerte lors des activités, sauf pour la cuisine internationale **de soir**.

La prise des inscriptions commencera le 1^{er} mai 2016.

Pour information ou inscription, contactez Kim Saint-Pierre Hovington par téléphone au 819-849-7011, poste 233 ou par courriel au cuisines@cabmrccoaticook.org.

Visitez notre site Internet ou notre page Facebook pour plus de détails.





Pour information et inscription :
819-849-7011, poste 231
sfamilles1@cabmrccoaticook.org

EN FORME AVEC BÉBÉ Les mercredis, de 9 h 30 à 10 h 30

Animé par Catherine Germain, kinésiologue. Activités de remise en forme à l'extérieur, avec poussette, au parc Jean-D'Avignon de Coaticook. Inscription obligatoire.

PILATES PRÉ ET POSTNATAL

**Les mercredis d'avril, de 11 h à 12 h;
prochaine séance les 4, 11, 18 et 25 mai**
Animé par Catherine Germain, kinésiologue. Améliorez votre posture et renforcez les muscles sollicités lors de l'accouchement, 15 \$/séance.

PETITS YOGIS (3-5 ANS)

**Les mercredis d'avril, de 9 h 30 à 10 h 30;
prochaine séance les 4, 11, 18 et 25 mai**

Animé par Nienke Van Der Wijk. Venez découvrir le yoga parent-enfant, 15 \$/séance.

BÉBÉ CAFÉ COATICOOK

Tous les jeudis, de 9 h à 11 h
Restaurant Le Croissant Chaud (28, rue Main Ouest, Coaticook)

Animé par Lyna Roberge. Pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et celles qui donnent le biberon tout en jasant.

NOURRI-SOURCE

Le 3^e mardi du mois, de 9 h 30 à 11 h 30

Animé par Myriam Beaudoin, infirmière. Halte-allaitement, trucs bébé, etc.

CONFÉRENCE GRATUITE

SENSIBILISATION GÉNÉRALE AU TDAH
Mardi 26 avril, de 19 h à 21 h
Bibliothèque Françoise-Maurice (34, rue Main Est, Coaticook)

Donnée par Élyse Jetté, éducatrice spécialisée et intervenante à TDAH Estrie. Mme Jetté possède une expérience en milieu scolaire et en centre de réadaptation auprès de jeunes concernés par le TDAH.

SOIRÉE EN FAMILLE (0-12 ANS)

Mercredi 27 avril, dès 17 h 15
Gymnase de l'école Gendreau (102, rue Cutting, Coaticook)

Pizza et activités diverses, 10 \$ par famille.

RENCONTRES PRÉNATALES INTENSIVES

Vendredi 27 mai, à 19 h au CHUS
Samedi 28 mai, de 9 h à 16 h, au CAB de Coaticook

Animé par Naissance Renaissance Estrie, 65 \$ par couple pour toute la série de rencontres.

Avez-vous une cyberdépendance?

◆ CHRONIQUE JEUNESSE

Par Josianne Groleau

Agente de projet à Maillon Ressources,
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook

De nos jours, rares sont ceux qui n'utilisent pas les outils comme Internet ou les messages texte pour communiquer. Internet est devenu, pour les jeunes, la source première de communication et cela cause parfois des problèmes de dépendance chez certaines personnes.

Quand on parle de cyberdépendance, on veut surtout pointer les comportements extrêmes d'utilisation d'Internet. Combien de fois avez-vous vu deux personnes assises une en face de l'autre qui communiquent par Internet ou par message texte au lieu de se parler directement? Certaines personnes sont tellement occupées à utiliser Internet qu'au fil du temps, elles abandonnent d'autres loisirs pour passer leurs soirées sur l'ordinateur, le téléphone intelligent ou la tablette.

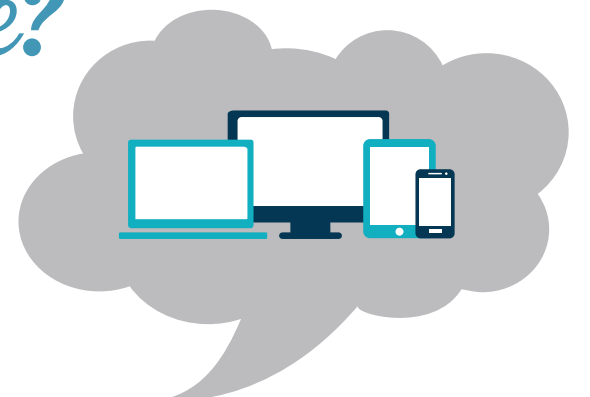
Dernièrement, lors d'une activité spéciale organisée par le Carrefour jeunesse-emploi à la Maison des jeunes de Coaticook, nous avons pu discuter du phénomène avec les jeunes et en apprendre plus sur leur utilisation et leur vision de la cyberdépendance.

VOICI QUELQUES PISTES QUI MONTRENT UN POTENTIEL PROBLÈME DE CYBERDÉPENDANCE :

- Être incapable de ne pas aller sur Internet pour voir des messages ou pour faire des recherches;
- Se sentir en colère ou démuni dans les lieux où il n'y a pas de connexion Internet;
- Avoir des malaises physiques comme maux de tête, de dos et de canaux carpiens;
- Être incapable de ne pas utiliser Internet pendant une période donnée, même pour un court moment.

VOICI QUELQUES TRUCS POUR VOUS AIDER À ÉLIMINER CETTE DÉPENDANCE :

- Au travail ou à l'école, ranger le téléphone intelligent dans un casier ou dans la salle de repos pour s'assurer de ne pas l'utiliser à des moments inopportuns;
- Limiter le temps d'utilisation au retour à la maison fixer un temps limite qui nous convient et s'y tenir;
- Laisser hors de la chambre à coucher tout appareil pouvant avoir accès à Internet pour éviter l'utilisation excessive;
- Organiser des activités avec des amis et laisser les cellulaires rangés.



Plusieurs jeunes s'assument en tant qu'accros tandis que d'autres se trouvent tout à fait équilibrés. Certains jeunes avouent que leur utilisation varie selon leur passe-temps et la température. Comme dans tout, lors de nos discussions, l'équilibre est ressorti comme le point le plus important pour ne pas tomber dans la cyberdépendance. Donc, peu importe son utilisation d'Internet, des médias sociaux et des messages texte, il y a toujours une façon d'arriver à un équilibre avec lequel on est à l'aise. L'important, c'est qu'Internet ne nuise pas à vos relations avec les autres. Il devrait plutôt être un outil pour provoquer des rencontres et des discussions.

ET VOUS, QUELLE EST VOTRE UTILISATION D'INTERNET?

VOUS PRÉVOYEZ TRAVAILLER PRÈS D'UN PIPELINE, *soyez prudents!*

Actuellement, quelque 2 350 km de pipelines sillonnent le Québec et transportent des hydrocarbures à haute pression. Les pipelines se trouvent en servitude, sur des terrains privés. La majorité de ces réseaux souterrains se situe en milieu rural. Les pipelines constituent le moyen le plus sûr de transporter des hydrocarbures et vous jouez un rôle important dans le maintien de cette exploitation sécuritaire. En effet, si vous prévoyez effectuer des travaux à proximité d'un pipeline, vous devez vous assurer que ces activités n'affecteront en rien l'intégrité de la conduite, il en va de votre propre sécurité ainsi que de celle de vos travailleurs. L'entreprise qui exploite le pipeline évaluera la situation et vous transmettra certaines directives à suivre qui vous permettront d'effectuer vos travaux de façon sécuritaire. Si nécessaire, des représentants de l'entreprise superviseront vos travaux, et ce, gratuitement.

L'IMPACT DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La bande de terrain où passent les pipelines se nomme l'emprise de la servitude. Les activités suivantes réalisées dans cette emprise doivent être autorisées au préalable par l'entreprise qui exploite le réseau.

1. Les travaux d'excavation*

Drainage agricole, nettoyage de fossés, installation de poteaux ou de pieux, forage, etc.

* Tous les travaux d'excavation à moins de 30 m de l'emprise doivent également être autorisés.

2. Toute activité agricole qui remue le sol à plus de 30 cm de profondeur

Sous-solage, labourage au chisel, etc.

3. La circulation de véhicules ou d'équipements mobiles agricoles lourds

Grande récolteuse, gros véhicule pour le transport du grain tel qu'un super-train double de type B, véhicule surchargé, etc.

4. Le nivellement

Véhicules ou équipements mobiles agricoles qui enlèvent ou ajoutent de la couverture végétale, entraînant ainsi une modification de l'épaisseur du sol. S'il apparaît évident que des travaux d'excavation peuvent endommager les pipelines, les impacts de la circulation sont quant à eux moins connus, mais tout aussi dommageables. En l'absence de route, si des véhicules ou des équipements mobiles agricoles lourds circulent dans l'emprise, ils exercent une pression sur le sol et par conséquent, sur le pipeline. Cette charge peut provoquer une pression importante sur le pipeline ou encore endommager le revêtement du pipeline en raison du frottement des roches contre celui-ci, l'exposant ainsi à la corrosion. De plus, la circulation peut créer des sillons dans la terre et la

compacter, ce qui réduit le couvert de terre audessus du pipeline.

OÙ SONT SITUÉS LES PIPELINES?

Les panneaux de signalisation des entreprises pipelières installés au croisement des routes, des cours d'eau, des chemins de fer, etc., n'indiquent pas l'emplacement exact des pipelines; ils visent à rappeler leur présence. En outre, certains panneaux peuvent avoir été brisés, déplacés ou même carrément enlevés par des tiers.

L'emplacement des emprises de servitude des entreprises pipelières est indiqué sur les plans de localisation qui accompagnent les descriptions techniques préparées par les arpenteurs-géomètres. Toutefois, une conduite n'est pas nécessairement située au centre de l'emprise et il peut y avoir plus d'une conduite dans une emprise.

Pour connaître l'emplacement exact des pipelines, vous devez faire une demande de localisation auprès d'Info-Excavation. Le service est gratuit et accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine (www.info-ex.com – une application mobile est maintenant disponible – ou **1-800-663-9228**).

Il ne faut **JAMAIS** présumer du tracé et de la profondeur d'un pipeline. Vous prendriez alors des risques inutiles qui pourraient mettre en danger votre sécurité, de même que celle de vos travailleurs.

RESTEZ VIGILANTS

Tous les travaux exécutés dans l'emprise, sans permission et sans la présence de représentants des entreprises pipelières, représentent un risque majeur d'accident. Les entreprises pipelières



communiquent régulièrement avec les propriétaires des terres agricoles où des pipelines se trouvent en servitude. Il est essentiel que leur message de sécurité soit transmis à tous ceux qui louent ces terres, de même qu'aux entrepreneurs, sous-traitants ou fournisseurs qui pourraient éventuellement effectuer des travaux à proximité des pipelines. Nous vous remercions de votre collaboration. En travaillant ensemble, nous maintiendrons une exploitation sûre et sécuritaire des réseaux de pipelines au Québec.



Un bilan positif pour la sécurité incendie en 2015



Le rapport annuel en sécurité incendie de la MRC de Coaticook 2015 étant terminé, voici quelques résultats et informations qui en ont découlé.

Au total en 2015, les services incendie de la région sont intervenus à 227 reprises sur le territoire de la MRC de Coaticook, ce qui est une baisse de 23 par rapport à l'année précédente. De ce nombre, 74 interventions sont reliées à des incendies de bâtiments ou de véhicules, des feux de cheminée ou des pertes de contrôle de feux extérieurs. Il y a eu 153 interventions d'autre nature comme des accidents de la route (30), des alarmes incendie en fonction (56), des sauvetages (6), des assistances aux autres services d'urgence (5), des déversements (3), des vérifications quelconques (22), des alarmes de monoxyde de carbone (7). Par contre, les plus belles statistiques qui ressortent de ces interventions sont sans équivoque celles sur les décès et les blessés qui sont restées à zéro. C'est en grande partie grâce à la vigilance de la population qui est de plus en plus sensibilisée aux risques d'incendie et à la façon d'y réagir.

Autre statistique intéressante pour l'année 2015, le total des pertes matérielles reliées aux incendies est le plus bas en sept ans. En effet, les 17 incendies avec pertes matérielles ont causé pour un total de 1 283 300 \$ de dommages dans la MRC, ce qui est nettement en deçà du 4 373 400 \$ de 2012 et qui représente une baisse pour une quatrième année consécutive. Si on fait le calcul des pertes pour les 18 933 habitants de la MRC, le montant se chiffre à 68 \$ par habitant, ce qui est en dessous de la moyenne des municipalités ou MRC de 5 000 à 25 000 habitants de la province,

qui est de 87 \$ par habitant. C'est donc dire que la prévention rapporte et donne des résultats très intéressants!

Depuis 2007, des visites de prévention incendie sont effectuées dans les résidences et les logements du territoire. C'est un total de 1 285 visites annuellement que les pompiers doivent effectuer sur tout le territoire de la MRC de Coaticook. Parmi les objectifs de ces visites, on retrouve la vérification des avertisseurs de fumée et des avertisseurs de monoxyde de carbone et la sensibilisation de la population. Bien que la prévention rapporte grandement, beaucoup de travail reste encore à faire. On retrouve encore un trop grand nombre d'anomalies au chapitre des avertisseurs de fumée. Malheureusement, 29 % des résidences ou logements du territoire ont des avertisseurs de fumée défectueux ou ne possèdent toujours pas d'avertisseur. Même constat pour les détecteurs de monoxyde de carbone : 30 % des résidences n'en possèdent pas ou en ont un qui présente une défectuosité. C'est énorme. La réglementation municipale stipule qu'il doit y avoir au minimum un avertisseur de fumée par étage et un détecteur de monoxyde de carbone doit être installé dans les endroits chauffés au bois, aux granules, à l'huile, au gaz naturel ou au propane et dans les endroits où il y a un garage attenant. Quand on pense aux coûts minimes de ces dispositifs et à l'importance de leur présence et de leur bon fonctionnement, il devrait être prioritaire de s'assurer de respecter le règlement en vigueur dans le but d'assurer la sécurité de tous! Les avertisseurs sauvent des vies, c'est prouvé!

En 2008, les efforts de prévention se sont intensifiés et des inspections de prévention incendie ont débuté dans les bâtiments classés à risques élevés et très élevés. Les bâtiments agricoles, les résidences pour personnes âgées, les écoles, les garderies, les commerces, les industries, entre autres, font partie des bâtiments où

les risques sont considérés comme les plus élevés en raison du nombre de personnes présentes à l'intérieur, de l'impact qu'il y aurait sur la communauté en cas d'incendie ou de la quantité de matières dangereuses présentes dans certains bâtiments. Les inspections ont justement pour but de sensibiliser les propriétaires à adopter des comportements sécuritaires, d'apporter des recommandations guidées par la réglementation de prévention incendie en vigueur et de déterminer les risques potentiels d'incendie dans les bâtiments, de prendre connaissance des mesures d'urgence adoptées par les occupants, d'indiquer sur les plans d'intervention les différents services tels que les entrées électriques, les entrées de gaz naturel, les réservoirs de propane, les systèmes de gicleurs. D'ailleurs, ces plans d'intervention permettent aux services incendie d'être mieux préparés à combattre un incendie et d'améliorer ainsi l'intervention dans les endroits visités en cas d'appel d'urgence.

Les services incendie participent aussi à plusieurs autres activités de prévention et de sensibilisation du public, par exemple les exercices d'évacuation, les formations en prévention incendie sur l'utilisation d'extincteurs portatifs, le Camp 911 ou encore pendant les Sécurijours, pour n'en nommer que quelques-unes. Ces activités ont pour but de rapprocher les intervenants de la population, de continuer à la sensibiliser à adopter de meilleurs comportements et à être encore plus vigilante à l'égard des risques d'incendie pour lui assurer la meilleure sécurité possible!

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

PRÉVENTION COMMUNE DE LA CRIMINALITÉ

Récemment, divers méfaits dans des endroits publics ont été signalés aux policiers, dans le secteur rural de Coaticook. Avec l'arrivée du beau temps, l'achalandage augmentera dans les parcs et autres endroits publics, c'est pourquoi la Sûreté du Québec y accentuera sa présence afin de dissuader les personnes mal intentionnées.

Par ailleurs, les policiers désirent rappeler aux citoyens de ne pas hésiter à communiquer avec eux lorsqu'ils sont témoins de situation suspecte, car la transmission rapide de l'information leur permet d'intervenir de manière ponctuelle et efficace, et parfois de prévenir des crimes.

Notez le plus d'information possible lorsque vous êtes témoins d'une situation suspecte. Les signes distinctifs des individus (tatouages, lunettes, barbe, corpulence), ainsi que les renseignements reliés aux véhicules (immatriculation, couleur, marque et modèle) sont souvent des éléments clés dans les enquêtes policières.

Citoyens et citoyennes, vous êtes invités à composer en tout temps le **310-4141** ou ***4141** pour communiquer avec la Sûreté du Québec.



Frédéric Pelletier, lieutenant

Directeur de poste
MRC de Coaticook Région Estrie/Centre-duQuébec
District Sud
Sûreté du Québec



**Luc
Marcoux**
SIÈGE 1

l.marcoux@coaticook.ca

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,
TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Comité de retraite des employés de la Ville
Comité des communications
Comité des finances
Comité de la convention collective et des griefs des employés
Comité santé et sécurité au travail
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC

Fête du bénévolat
Rues principales
Acti-Bus
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook
Société de transport interurbain



**Sylviane
Ferland**
SIÈGE 2

s.ferland@coaticook.ca

CONSEILLÈRE CULTURE

Artiste en résidence
Commission municipale de la culture
Fête du bénévolat
Harmonie de Coaticook
Musée Beaulne
Pavillon des arts et de la culture

Société d'histoire de Coaticook
Comité de toponymie
Comité des communications
Bibliothèque Françoise-Maurice



**Guylaine
Blouin**
SIÈGE 3

g.blouin@coaticook.ca

CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook
Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles
Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades)
Fête du bénévolat

Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique)
Comité des loisirs
Québec en Forme



**Raynald
Drolet**
SIÈGE 4

r.drolet@coaticook.ca

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TOURISME ET URBANISME**

Comité d'évaluation des demandes de démolition
Rues principales
Fête du bénévolat
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Société du parc Découverte nature
Comité des communications

Comité consultatif d'urbanisme
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale
Comité touristique de la MRC



**Simon
Madore**
SIÈGE 5

s.madore@coaticook.ca

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.
Fête du bénévolat
Comité des loisirs
Société du parc Découverte nature
Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière
Coaticook River Water Power Company

Comité de la sécurité publique de la MRC
Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook
Responsable des questions familiales



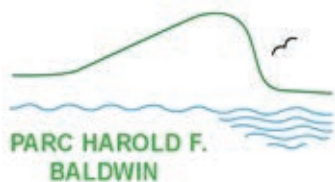
**François
Lévesque**
SIÈGE 6

f.levesque@coaticook.ca

**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU
ET VOIRIE RURALE**

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de gestion de l'eau de la MRC
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
Exposition de la Vallée de la Coaticook
Office municipal d'habitation

Dossier agriculture
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)
Responsable des travaux extérieurs en milieu rural
Société du parc Harold-F.-Baldwin
Fête du bénévolat



Petit lac Baldwin NOUVEL HORAIRE POUR LA SAISON DE LA PÊCHE 2016

Le petit lac Baldwin sera ouvert pour la pêche dès l'ouverture de la saison le 22 avril 2016. En plus, nous demeurerons ouverts en soirée les vendredis cette année (idéal pour les amateurs de pêche à la mouche!).

HORAIRE :

Samedi et dimanche : 6 h - 20 h

Lundi : 7 h - 19 h

Mardi et mercredi : fermé

Jeudi : 7 h - 19 h

Vendredi : 7 h - 21 h

INSCRIPTION AUX LOISIRS D'ÉTÉ DE COATICOOK

INSCRIPTION EN LIGNE

DU 18 AVRIL AU 27 MAI 2016

EN PERSONNE

LE JEUDI 5 MAI, ENTRE 18 H 30 ET 21 H

AU BUREAU DE LA MRC (294, RUE SAINT-JACQUES NORD)

* *Des frais de 30 \$ s'appliqueront pour les inscriptions faites après le 27 mai 2016.*

Pour 7 semaines d'activités
Du 27 juin au 12 août 2016

Au parc Laurence de Coaticook

220 \$ par enfant pour les 7 semaines de camp

180 \$ par enfant supplémentaire

170 \$ par enfant pour le service de garde (7 semaines)

Aussi offerts : service de garde et 8^e semaine



Détails supplémentaires concernant les coûts au loisirsdete.ca.

Qui dit printemps DIT EXTÉRIEUR!

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Carole Batrie

Inspectrice municipale, Ville de Coaticook

Pour profiter au maximum de l'extérieur, conservez un bon rapport avec votre voisinage et respectez les limites de votre propriété



Conservez votre terrain propre, sans débris. La présence de branches mortes, de bouteilles vides, d'une carcasse d'auto ou d'objets divers éparpillés sur votre terrain peut occasionner des conflits, puisqu'elle déguise le quartier.

Évitez la tonte pendant les heures de repas, le bricolage excessif et la coupe de bois de chauffage qui n'en finit plus. Assurez-vous que le niveau sonore de votre musique ou de vos activités se limite à votre propriété et contrôlez les cris des enfants au petit matin. Un irritant de nature sonore n'est pas seulement une question de volume, mais également de répétition.

Bien que les odeurs de BBQ soient plutôt attrayantes, évitez d'enfumer votre voisin. Votre compost et vos vidanges doivent également être entreposés à un endroit approprié, de sorte que leurs odeurs n'incommodent pas vos voisins.

Ne cherchez pas à éclairer le quartier, cela pourrait empêcher les voisins de dormir ou d'observer la lune et les étoiles. Limitez votre éclairage à votre propriété.

Par la peur qu'ils provoquent, leurs cris ou leurs excréments, les animaux domestiques peuvent causer des nuisances, à la campagne comme à la ville. Gardez vos animaux en laisse. Pour signaler tout manquement, communiquez avec la Société

protectrice des animaux (SPA) de l'Estrie au 819-821-4727.

En tout temps, gardez votre sang-froid et discutez de votre litige calmement avec la personne concernée. Le respect avant tout!

Enfin, n'oubliez pas que depuis le 15 avril, l'abri d'auto temporaire, y compris sa structure, doit être enlevé.

Pour plus d'information, vous êtes priés de communiquer avec le service d'urbanisme :

- par courriel : sec.urbanisme@coaticook.ca;
- par téléphone : 819-849-2721, poste 255;
- au local 006 de l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture du service d'urbanisme :

Lundi et mercredi

de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30;

Mardi et jeudi

de 13 h à 16 h 30;

Vendredi

de 8 h à 12 h.

Paiements d'électricité Hydro-Coaticook

À partir du mois d'avril jusqu'au mois d'août, vous pouvez vous inscrire au mode de versements égaux pour payer vos factures d'électricité. Avec ce mode de paiement, vous payez le même montant chaque mois, qui sera retiré automatiquement de votre compte bancaire. Le montant est établi en fonction de vos factures d'électricité des six mois précédents.

Pour obtenir de plus amples renseignements, vous pouvez téléphoner à l'hôtel de ville au **819-849-2721, poste 243**.

NETTOYAGE DU RESEAU D'AQUEDUC

La Ville de Coaticook désire informer la population qu'elle procédera au nettoyage du réseau d'aqueduc du printemps aux dates suivantes :

les 25, 26 et 27 avril
dans le secteur à l'ouest de la voie ferrée ;

les 28 avril, 2, 3 et 4 mai
dans le secteur à l'est de la voie ferrée ;

le 5 mai
dans le secteur nord.

Durant et après le nettoyage du réseau, votre eau pourrait être légèrement brouillée. Si c'est le cas, nous vous recommandons de faire couler l'eau durant quelques minutes ou jusqu'à ce que l'eau ne soit plus brouillée. Il est préférable d'éviter de faire le lavage de vêtements durant le nettoyage dans votre secteur. De plus, lors du rinçage de la conduite dans votre secteur, vous pouvez subir une baisse de pression pendant environ cinq minutes.

Nous sommes désolés pour ces inconvénients, mais cette procédure est faite dans le but de maintenir la qualité de l'eau potable.

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ÊTRE MEMBRE A SES AVANTAGES

AUX MEMBRES DE LA CAISSE DES JARDINS DES VERTS-SOMMETS DE L'ESTRIE

**VOUS ÊTES,
PAR LA PRÉSENTE,
CONVOQUÉS À L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE QUI AURA LIEU :**

DATE: Le mardi 26 avril 2016
HEURE: 19h
ENDROIT: Centre communautaire Elie-Carrier
464 rue Merrill, Coaticook

INVITÉS :

- M. Serge Riendeau, **président d'Agropur, coopérative laitière**
- M. André Langevin, **président de la campagne de financement du Centre sportif Desjardins**

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

ÉLECTIONS

Prenez note que 4 postes seront à combler au conseil d'administration et 2 postes au conseil de surveillance. Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse le vendredi 15 avril 2016. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 25 février 2016

Marie-Claude Lamoureux
Secrétaire

 **Desjardins**
Caisse des Verts-Sommets
de l'Estrie

Coopérer pour créer l'avenir

Prenez avis

L'organisme de la **Corporation des fêtes du 150^e anniversaire de la Ville de Coaticook**, ayant son siège social au 150, rue Child, Coaticook, province de Québec, J1A 2B3, a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises.

Signé à Coaticook, le 20 avril de l'an 2016.
René Larochelle, président



OFFRE D'EMPLOI POUR L'ÉTÉ 2016

Services administratifs

La Ville de Coaticook recherche un étudiant ou une étudiante pour occuper un poste de commis aux services administratifs de l'hôtel de ville. Dans le cadre de ses opérations estivales, la Ville désire recruter une personne pour effectuer des tâches d'encaissement, de service à la clientèle, de secrétariat, de classement et d'entrée de données. La période d'embauche est de 12 semaines, soit du 30 mai 2016 au 19 août 2016.

Horaire de travail (34 heures par semaine) :

Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Salaires : 12,75 \$/h

Les personnes soumettant leur candidature doivent avoir au minimum 18 ans et être inscrites aux études à plein temps pour l'automne 2016.

Atouts :

- Études en administration ou en droit;
- Connaissance de la suite Office et aisance avec l'apprentissage des logiciels;
- Expérience dans le service à la clientèle;
- Expérience comme caissier, caissière;
- Bonne maîtrise du français (parlé et écrit) et de l'anglais (parlé);
- Discrétion et ponctualité.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur CV à l'intention de Mme Manon Nadeau **avant le 6 mai 2016**, midi, à l'adresse courriel comptabilite@coaticook.ca ou à l'hôtel de ville au 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3.



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

Coordonnateur ou coordonnatrice des visites de ferme

BRÈVE DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) est un organisme à but non lucratif qui est dirigé par un conseil d'administration composé de 11 bénévoles. Il est propriétaire et gestionnaire de la ferme du CIARC, qui sert de ferme-école au CRIFA. Il a aussi un mandat d'éducation auprès de la population.

TYPE DE POSTE

Emploi d'été, 35 heures par semaine.

EXIGENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

- Études postsecondaires à temps plein en cours dans le domaine de l'agriculture, du tourisme ou de la communication;
- Avoir entre 15 et 30 ans;
- Aptitudes particulières en organisation et en communication;
- Bonnes connaissances du milieu agricole et du travail à la ferme;
- Intérêt pour l'agrotourisme.

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

La coordination des visites de ferme comporte les responsabilités suivantes :

- Préparation des activités agrotouristiques de visite de la grange patrimoniale, des jardins pédagogiques, de l'Incubateur d'entreprises maraîchères biologiques et des autres installations de la ferme-école;
- Coordination et réalisation des visites de ferme;
- Accueil des visiteurs;
- Rédaction des rapports de visite aux fins de statistiques et de facturation;
- Soutien aux autres employés dans la préparation du site pour les visites;
- Soutien au personnel de l'Exposition Vallée de la Coaticook dans la préparation de ses activités;
- Promotion des visites auprès des Services d'animation estivale et organisation d'activités de visites spécifiques pour ceux-ci.

COMMENTAIRES

Le salaire offert est de 12,35 \$ l'heure.

L'entrée en fonction est prévue le 6 juin 2016, pour une durée de 12 semaines. Nous invitons toute personne étudiant au postsecondaire, y compris les étudiants et étudiantes autochtones ou membres d'une minorité visible, à poser sa candidature.

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son CV **avant le 8 mai 2016** au 125, rue Morgan, Coaticook (Québec), J1A 1V6, ou par courriel à l'adresse suivante : administration@ciarc.ca.



Waterville
PROXIMITÉ HUMAINE. PROXIMITÉ URBAINE.

OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE ÉTUDIANT

Journalier ou journalière à la voirie

La Ville de Waterville est à la recherche de personnes intéressées et disponibles pour remplir les fonctions de journalier ou journalière à la voirie pour un poste temporaire pour l'été. Ce poste peut également donner l'occasion de travailler sur appel pendant toute l'année selon les besoins.

Les fonctions principales consistent à exécuter des travaux d'entretien des espaces verts ainsi qu'en fonction des besoins, fournir de l'assistance dans les tâches reliées aux activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier (ex. : rues, accotements, fossés et ponceaux, bornes-fontaines, signalisation, etc.) des installations sanitaires et pluviales, des immeubles municipaux et des parcs

et terrains de jeux.

La personne recherchée doit être capable de travailler sur un horaire flexible et variable. Le nombre d'heures par semaine est à déterminer.

EXIGENCES

- Posséder un permis de conduire valide;
- Montrer des aptitudes pour le travail d'équipe et le travail extérieur;
- Avoir une capacité d'apprentissage et de débrouillardise;
- Aimer faire des tâches variées et multiples;
- Avoir occupé un emploi similaire en milieu municipal serait un atout;
- Résider sur le territoire de Waterville.

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective en vigueur. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une photocopie des documents pertinents (diplôme et permis de conduire) **d'ici le 5 mai 2016 à 12 h** par courriel à : adm@waterville.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

Guide des visites de ferme

BRÈVE DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) est un organisme à but non lucratif qui est dirigé par un conseil d'administration composé de 11 bénévoles. Il est propriétaire et gestionnaire de la ferme du CIARC, qui sert de ferme-école au CRIFA. Il a aussi un mandat d'éducation auprès de la population.

TYPE DE POSTE

Emploi d'été, 35 heures par semaine.

EXIGENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

- Études secondaires ou postsecondaires à temps plein en cours;
- Avoir entre 15 et 30 ans;
- Aptitudes particulières en communication;
- Bonnes connaissances du milieu agricole et du travail à la ferme;
- Intérêt pour l'agrotourisme.

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

Le ou la guide des visites de ferme aura pour responsabilités :

- Réalisation des visites agrotouristiques de la grange patrimoniale, des jardins pédagogiques, de l'Incubateur d'entreprises maraîchères biologiques et des autres installations de la ferme-école;
- Accueil des visiteurs;
- Rédaction des rapports de visite aux fins de statistiques et de facturation;
- Soutien aux autres employés dans la préparation du site pour les visites;
- Soutien au personnel de l'Exposition Vallée de la Coaticook dans la préparation de ses activités;
- Animation des visites spécifiques pour les Services d'animation estivale.

COMMENTAIRES

Le salaire offert est de 11,65 \$ l'heure.

L'entrée en fonction est prévue le 20 juin 2016, pour une durée de 9 semaines. Nous invitons toute personne étudiant au postsecondaire, y compris les étudiants et étudiantes autochtones ou membres d'une minorité visible, à poser sa candidature.

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son CV **avant le 8 mai 2016** au 125, rue Morgan, Coaticook (Québec), J1A 1V6, ou par courriel à l'adresse suivante : administration@ciarc.ca.



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT

Responsables de l'entretien des sites de visites

BRÈVE DESCRIPTION DE L'ORGANISME

Le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) est un organisme à but non lucratif qui est dirigé par un conseil d'administration composé de 11 bénévoles. Il est propriétaire et gestionnaire de la ferme du CIARC, qui sert de ferme-école au CRIFA. Il a aussi un mandat d'éducation auprès de la population.

TYPE DE POSTE

Deux postes d'été, 35 heures par semaine.

EXIGENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

- Études secondaires ou postsecondaires à temps plein en cours;
- Avoir entre 15 et 30 ans;
- Bonnes connaissances du milieu agricole et du travail à la ferme;
- Intérêt pour les animaux de ferme;
- Bonnes aptitudes physiques.

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

Les responsables de l'entretien des sites de visites auront pour responsabilités :

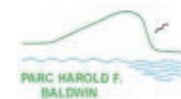
- Préparer le site et le maintenir propre pour les visites de ferme;
- Effectuer différentes tâches dans la grange patrimoniale, dans les jardins pédagogiques et dans l'Incubateur d'entreprises maraîchères biologiques afin que ces sites soient adéquats pour les visites;
- Assister le coordonnateur ou la coordonnatrice et le ou la guide des visites de ferme dans leurs tâches;
- Assister le personnel de l'Exposition Vallée de la Coaticook dans la préparation du site.

COMMENTAIRES

Le salaire offert est de 11,65 \$ l'heure.

L'entrée en fonction est prévue le 20 juin 2016, pour une durée de 9 semaines. Nous invitons toute personne étudiant au postsecondaire, y compris les étudiants et étudiantes autochtones ou membres d'une minorité visible, à poser sa candidature.

Toute personne intéressée par ce poste est priée de faire parvenir son CV **avant le 8 mai 2016** au 125, rue Morgan, Coaticook (Québec), J1A 1V6, ou par courriel à l'adresse suivante : administration@ciarc.ca.



Guides-interprètes

Nous sommes à la recherche d'étudiants ou d'étudiantes pour travailler comme guides-interprètes au parc Harold F. Baldwin (mont Pinnacle) pour la saison estivale. Des compétences en premiers soins et le bilinguisme sont des atouts.

Pour postuler,

faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 3 juin 2016** à l'adresse suivante : **David Baldwin**

1244, chemin des Chalets, Coaticook (Québec) J1A 2S4



Appel d'offres pour les services de conciergerie pour la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook

La Bibliothèque de Coaticook inc. demande des soumissions pour les travaux de conciergerie dans

ses locaux pour une période de trois (3) ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019.

Le devis pourra être obtenu par courriel ou en se présentant à la bibliothèque du mardi au vendredi entre midi et 17 h. Le soumissionnaire devra s'assurer de la parfaite compréhension du devis et sa soumission devra inclure tous les travaux qui y sont mentionnés sans exception.

Les soumissions devront parvenir à la Bibliothèque de Coaticook inc., 34, rue Main Est, Coaticook, Québec, J1A 1N2 dans des enveloppes scellées portant la mention « Soumission conciergerie bibliothèque » jusqu'à 17 h, le vendredi 6 mai 2016.

Pour tous renseignements ou questions, communiquez avec M. Patrick Falardeau, directeur de la Bibliothèque, au 819-849-4013, poste 102 ou par courriel à l'adresse direction@bibliotheque.coaticook.qc.ca.

Tout manquement à cette obligation pourra entraîner le rejet de la soumission.

La Bibliothèque de Coaticook inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui auront été reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Bibliothèque de Coaticook inc. peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires.

Patrick Falardeau,
Directeur et bibliothécaire

AVIS PUBLICS



AVIS PUBLIC

« TRAVAUX ET FOURNITURE D'ENROBÉ BITUMINEUX ET RÉPARATION DU PAVAGE DE TYPE A-B-C DES RUES POUR L'ANNÉE 2016 »

La Ville de Coaticook demande des soumissions pour les travaux et la fourniture d'enrobé bitumineux et la réparation du pavage de type A-B-C des rues pour l'année 2016.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville, 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention :

« TRAVAUX ET FOURNITURE D'ENROBÉ BITUMINEUX ET RÉPARATION DU PAVAGE DE TYPE A-B-C DES RUES POUR L'ANNÉE 2016 »

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville situé au 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention « **Travaux et fourniture d'enrobé bitumineux et réparation du pavage de type A-B-C des rues pour l'année 2016** » jusqu'à

11 h, le jeudi 5 mai 2016, pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu à l'endroit prévu.

Les personnes qui le désirent peuvent se procurer le cahier des charges ainsi que le formulaire de soumission auprès du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante seao.ca, selon les coûts et modalités de ce système, à compter du 18 avril 2016.

La Ville de Coaticook ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui auront été reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 avril 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

« RÉFECTION DU CHEMIN BILODEAU »

La Ville de Coaticook demande des soumissions pour la réfection du chemin Bilodeau. Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville, 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention :

« RÉFECTION DU CHEMIN BILODEAU »

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville situé au 150, rue Child, Coaticook, Québec, J1A 2B3, dans des enveloppes cachetées avec la mention « **Réfection du chemin Bilodeau** » jusqu'à 11 h30, le jeudi 5 mai 2016, pour être ouvertes publiquement à ce moment. Il est de l'entière responsabilité du

soumissionnaire de s'assurer que son enveloppe est acheminée en temps et lieu à l'endroit prévu.

Les personnes qui le désirent peuvent se procurer le cahier des charges ainsi que le formulaire de soumission auprès du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante seao.ca, selon les coûts et modalités de ce système, à compter du 18 avril 2016.

La Ville de Coaticook ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui auront été reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 avril 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras





AVIS PUBLIC

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6-1-54 (2016)
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

AVIS est donné que lors d'une séance tenue le 11 avril 2016 le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 6-1-54 (2016) intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage concernant l'autorisation de certaines catégories d'établissement d'hébergement touristique sur le territoire municipal ».

Celui-ci a pour objet de favoriser la diversification de l'offre d'hébergement sur le territoire municipal en autorisant les résidences de tourisme dans les zones RA-103, C 104, RB-106, RB-108, RC-206(P), RB-406(P), RB-407(P), RB-408(P), RC-410(P), RB-413, RB-414, RA-605, RB-607(P) et RB-612; en autorisant les gîtes du passant dans les zones RA-415 et RA-605 et en permettant l'hébergement en établissement d'enseignement dans la zone P-311. Le règlement a également pour objet de hausser le montant des amendes en cas d'infraction au règlement de zonage.

Les dispositions visant à autoriser les usages Résidences de tourisme, Gîtes du passant et Hébergement en établissement d'enseignement peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chap. E 2.2). Une telle demande peut provenir des zones concernées et des zones qui leur sont contiguës. Elle vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter d'une zone concernée d'où provient une demande ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide. La délimitation des zones concernées est illustrée sur les croquis ci-contre. La délimitation des zones contiguës peut être consultée à l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

- être reçue à l'hôtel de ville au plus tard le 8^e jour qui suit la date de publication du présent avis;

- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.



Toute personne peut consulter le second projet de règlement et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en se présentant à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child à Coaticook durant les heures d'ouverture habituelles.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 avril 2016.

La greffière,

Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO
12-5 RM450 (2016)
RÈGLEMENT CONCERNANT LES
NUISANCES
ET ABROGEANT LES
RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 avril 2016, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 12-5 RM450 (2016) intitulé « Règlement concernant les nuisances et abrogeant les règlements antérieurs »;
- l'objet de ce règlement est de définir

ce qui constitue une nuisance pour la faire supprimer, d'imposer des amendes aux personnes qui créent ou laissent subsister de telles nuisances dans le but d'assurer la paix, l'ordre, le bien-être général et d'améliorer de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Coaticook;

- l'original du règlement numéro 12-5 RM450 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 avril 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 18-24 (2016)
ÉTABLISSANT LES NOUVEAUX
TARIFS D'ÉLECTRICITÉ À
COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2016
ET REFONDANT LE RÈGLE-
MENT NUMÉRO 18-23 (2015)

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 1^{er} avril 2016, le conseil municipal adoptait le règlement numéro 18-24 (2016) intitulé « Règlement établissant les nouveaux tarifs d'électricité à compter du 1^{er} avril 2016 et refondant le règlement numéro 18-23 (2015) »;

- l'objet de ce règlement est de fixer de nouveaux tarifs d'électricité qui seront en vigueur à compter du 1^{er} avril 2016 afin de s'ajuster aux nouveaux tarifs d'Hydro-Québec;

- l'original du règlement numéro 18-24 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur rétroactivement à compter du 1^{er} avril 2016.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 avril 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO
12-5 RM330 (2016)
ABROGEANT ET REMPLAÇANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO
12-5 RM330 (2015) ET AUTRES
AMENDEMENTS
RELATIFS AU STATIONNEMENT

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 8 février 2016, avis de motion fut donné pour la présentation du règlement numéro 12-5 RM330 (2015) relatif au stationnement;

- le 14 mars 2016, le conseil municipal adoptait ledit règlement;
- l'objet du règlement a pour but d'abroger et de remplacer le règlement numéro 12-5 RM330 (2015) et autres amendements relatifs au stationnement;
- l'original du règlement numéro 12-5 RM330 (2016) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 avril 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC
AUX CITOYENS DE LA VILLE
DE COATICOOK**

RAPPORT FINANCIER DE
L'ANNÉE 2015
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
INDÉPENDANT POUR
L'ANNÉE 2015

AVIS PUBLIC est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* le rapport financier de l'année 2015 et le rapport du vérificateur indépendant pour la même année seront déposés lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 9 mai 2016 à 19 h 30 à la salle publique du conseil située au 150, rue Child à Coaticook.

DONNÉ à Coaticook, ce 20 avril 2016.

La greffière,
Geneviève Dupras



AVIS DE CONVOCATION

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE**

AVIS est donné par le soussigné, trésorier de la Table d'action en communication et technologie de l'information de la MRC de Coaticook (TACTIC) ltée, que l'assemblée générale annuelle de TACTIC se tiendra le 26 avril 2016 à 20 h, à la salle Wallace de la MRC de Coaticook, sise au 294, rue Saint-Jacques Nord à Coaticook.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale.
- Élection de deux administrateurs élus parmi les personnes présentes lors de l'assemblée générale annuelle,

toutes catégories confondues. Les mandats de Jacques Ferland et Florian Paré étant terminés. Ceux-ci sont toutefois rééligibles.

- Présentation des états financiers de 2015.

- Nomination d'un auditeur pour les exercices financiers 2016 et 2017.

FAIT à Coaticook, ce 5 avril 2016.

Nancy Bilodeau, OMA
DGA, greffière et
secrétaire-trésorière adjointe

Éligibilité

Tout membre, tel que défini à l'article 8 des Règlements généraux, est éligible à un poste au sein du conseil d'administration. Toutefois, deux membres d'une même famille ne peuvent en faire partie (père, mère, frère, sœur, époux, épouse, cousin, cousine, etc.).

Durée des mandats

La durée du mandat de chacun des membres du conseil d'administration est de deux ans.



AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUS-SIGNÉE, GREFFIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC), QUE :

le conseil de la MRC a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 16 mars 2016, le :

RÈGLEMENT NUMÉRO 7-003 (2016)

Règlement de contrôle intérimaire visant l'adoption des dispositions sur la protection des plaines inondables et des milieux humides sur le territoire de la MRC de Coaticook

Ce règlement a pour but de s'assurer que les efforts de planification en marge du processus d'adoption de son schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) ne seront pas rendus vains par la réalisation de projets qui compromettraient la portée des nouvelles orientations

et règles d'aménagement et d'urbanisme en voie d'être définies pendant la durée de ce processus, dans le but de sauvegarder l'intégrité des plaines inondables et milieux humides présents sur le territoire, et ainsi d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Ledit règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, sis au 294 de la rue Saint-Jacques Nord à Coaticook. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture du bureau, et en obtenir copie moyennant les frais exigibles. Il est également disponible à des fins de consultation au bureau de chacune des municipalités locales de la MRC.

FAIT à Coaticook, ce 18 mars 2016.

Nancy Bilodeau, OMA
DGA, greffière et
secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 579 D'AMENDEMENT AU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 554

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal de la Ville de Waterville a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 579 amendement au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) n° 554 de la Ville de Waterville ».

Description de la zone concernée :

- les zones concernées sont approximativement bornées :
- au nord par la rivière Coaticook;
- à l'est par l'arrière des terrains

- adjacents à la rue Principale Sud;
- au sud par la limite du périmètre urbain;
- à l'ouest par la limite de la Ville, adjacente à la Municipalité du canton de Hatley.

Ce projet de règlement a pour objet :

- d'abroger le chapitre 3 intitulé « Nouveau secteur résidentiel ».

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 mai 2016, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ à la Ville de Waterville, ce 8 avril 2016.

Marie-Céline Corbeil
Secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU LOTISSEMENT N° 578

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal de la Ville de Waterville a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 578 amendant le règlement de lotissement n° 2008-473 de la Ville de Waterville ».

Description des zones concernées :

- les zones concernées sont approximativement bornées :
- au nord par la rue Raymond;
- à l'est par la limite du périmètre urbain;
- au sud par la limite de la ville adjacente à la Municipalité de Compton;
- à l'ouest par la limite de la ville adjacente à la Municipalité du canton de Hatley.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de lotissement afin :

- de supprimer la superficie minimale de 20 000 m² exigé pour un lot situé dans la zone R-2;
- de modifier les dimensions minimales exigées pour un lot desservi et occupé par une habitation unifamiliale jumelée.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 mai 2016, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la ville. Ce projet comprend des dispositions qui doivent faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ à la Ville de Waterville, ce 8 avril 2016.

Marie-Céline Corbeil
Secrétaire-trésorière adjointe



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU ZONAGE N° 577 CONCERNANT UNE PARTIE DU TERRITOIRE

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal de la Ville de Waterville a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 577 amendant le règlement de zonage n° 2008-472 de la Ville de Waterville ».

Description des zones concernées :

- l'ensemble du territoire est concerné par une ou plusieurs dispositions du règlement.
- Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :
- de créer les zones P-8, R-20, R-21 et R-22 à même une partie de la zone R-2;
- d'agrandir la zone R-3 à même une partie de la zone R-2;
- d'abroger la zone R-2;
- de créer les usages et les normes

d'implantation autorisés à l'intérieur des nouvelles zones P-8, R-20, R-21 et R-22;

- d'ajouter des dispositions concernant l'exigence d'installer un écran visuel pour limiter la vue de certains équipements de la rue;
- d'ajouter des dispositions relatives aux caractéristiques des bâtiments principaux;
- de modifier la superficie totale d'une aire de stationnement située en cour avant;
- d'ajouter une disposition relative à la plantation d'arbres lors d'une nouvelle construction.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 2 mai 2016, à 19 h, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la ville. Ce projet comprend des dispositions qui doivent faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ à la Ville de Waterville, ce 8 avril 2016.

Marie-Céline Corbeil
Secrétaire-trésorière adjointe



MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

AVIS PUBLIC de consultation aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement n° 2016-09 intitulé : « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 1^{er} mars 2016, le conseil de la Municipalité de Stanstead-Est a adopté par résolution le projet de règlement n° 2016-09 intitulé : « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction ».

Ce règlement a pour objet de doter la Municipalité d'un règlement sur les conditions d'émission des permis de construction, à la suite de la révision du plan d'urbanisme de la

Municipalité. Il prévoit des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives. Il prévoit les conditions d'émission d'un permis de construction applicables aux différentes zones de la municipalité.

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 3 mai 2016, à 19 h 30, au bureau municipal situé au 7015, route 143, à Stanstead-Est. Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Stanstead-Est, ce 24 mars 2016.

Madame Claudine Tremblay
Secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

Certificat de publication relatif au règlement n° 2016-09 intitulé : « Règlement sur les conditions d'émission des permis de construction »

Je, soussignée, Claudine Tremblay, résidant à Stanstead-Est, en qualité de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Stanstead-Est, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été publié le 20 avril 2016 dans le journal *Le Crieur public*, affiché dans le

bureau de la Municipalité de Stanstead-Est à l'intérieur et sur le panneau d'affichage extérieur.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24 mars 2016.

Claudine Tremblay
Directrice générale

OBJET : Premier projet de règlement n° 2016-09